



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ordre de service d'action

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Instruction technique DGER/SDPFE/2025-759 20/11/2025
--	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 02/06/2026

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 3

Objet : Mise en œuvre de l'enquête climat scolaire pour l'année scolaire 2025-2026.

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Hauts commissaires de la République des COM Établissements publics et privés sous contrat d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Fédérations de l'enseignement agricole privé

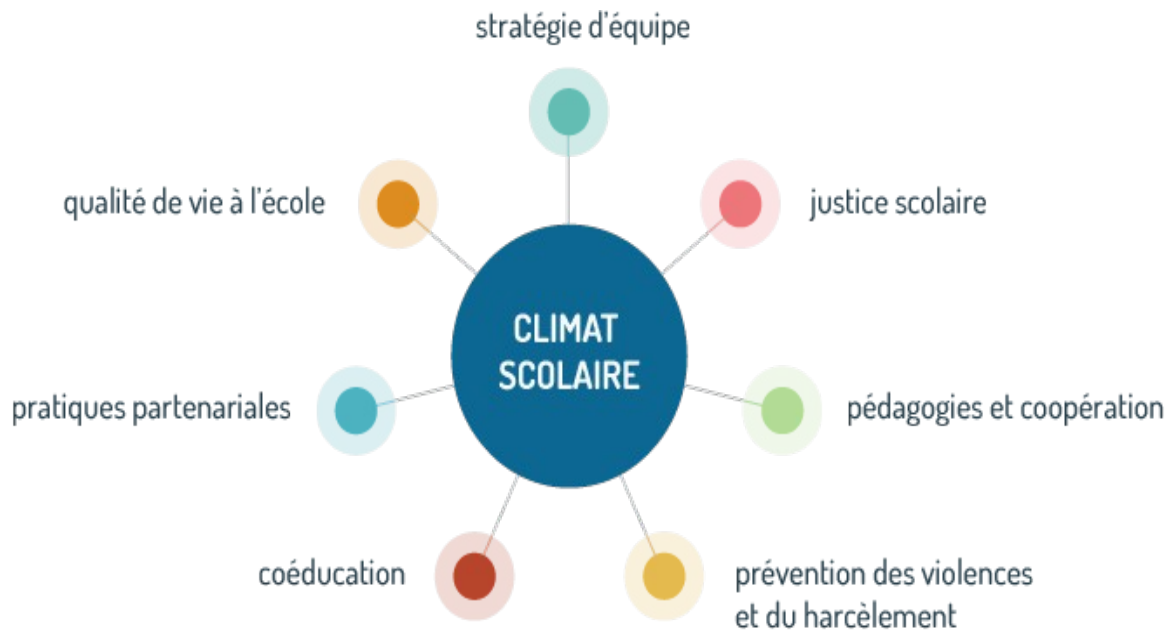
Destinataires d'information
Inspection de l'enseignement agricole

Résumé :

La présente note de service précise les modalités de mise en œuvre de l'enquête climat scolaire, expérience scolaire, justice scolaire et victimations dans les établissements agricoles, publics et privés sous contrat, pour l'année scolaire 2025-2026.

Travailler sur le climat scolaire, c'est favoriser la construction du faire vivre ensemble et du bien-être pour les apprenants et l'ensemble des personnels de l'établissement. Cela contribue également au développement social et professionnel des apprenants. C'est une responsabilité collective. Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative : apprenants, personnels, parents.

La démarche d'amélioration du climat scolaire repose sur 7 facteurs :



Agir sur le climat scolaire, c'est donc :

- Améliorer les résultats scolaires ;
- Améliorer le bien-être des élèves et des personnels ;
- Favoriser la socialisation et la professionnalisation des apprenants ;
- Diminuer les inégalités scolaires ;
- Diminuer l'absentéisme, les violences et notamment le harcèlement.

Travailler sur le climat scolaire présuppose une stratégie et un pilotage d'équipe à partir d'un diagnostic partagé, sur la définition d'objectifs communs et les moyens d'y parvenir. Il s'agit ainsi d'aboutir à une culture commune autour du projet éducatif et pédagogique, qui sera partagée par la communauté éducative.

Pour appuyer, en matière de diagnostic, le climat scolaire de l'établissement, la direction générale de l'enseignement et de la recherche propose aux établissements volontaires depuis 2015, dans le cadre de son plan national de lutte contre les violences et les discriminations, une enquête sur le climat scolaire, l'expérience scolaire, la justice scolaire et les victimations.

Entre 2015 et 2025, plus de 85 000 apprenants et plus de 10 000 personnels y ont participé. 600 établissements ont réalisé l'enquête depuis qu'elle existe.

Cette enquête permet d'avoir une photographie à l'échelle de l'établissement sur :

- Le sentiment de justice scolaire, facteur important de protection face aux violences. Il contribue à améliorer les contextes d'apprentissage des élèves, les conditions d'exercice des personnels et la collaboration avec les familles et les partenaires.
- L'expérience scolaire et notamment les stratégies éducatives de l'établissement au service d'un climat serein et constructif. Elles s'appuient sur la coopération entre élèves, la motivation, l'engagement, la parole de l'élève et la responsabilisation ainsi que la mise en activité des élèves. Le travail sur l'empathie, la médiation entre pairs, la conscientisation de l'influence du stress dans le processus d'apprentissage (évaluation, peur ou crainte de ne pas réussir) sont autant d'actions qui permettent d'améliorer la qualité des apprentissages, le bien-être, mais également les compétences psychosociales des élèves.

- La politique d'établissement relative à la prévention des violences et des discriminations tant à l'échelle des apprenants que des personnels. La prévention de ces phénomènes s'inscrit à la fois dans le quotidien de la vie de l'établissement, dans ses procédures internes, mais aussi dans un programme d'actions éducatives formalisé, ancré dans les apprentissages.

Cet outil d'évaluation permet, à partir d'un questionnaire élaboré par des chercheurs, de mesurer le ressenti des acteurs dans l'établissement et d'objectiver les faits. L'enquête permet de pointer les atouts de l'établissement qui méritent d'être confortés, et les points qui mériteraient des améliorations. Elle peut contribuer à ce titre à l'élaboration du projet d'établissement et à enrichir l'auto-évaluation de l'établissement.

L'enquête anonyme **se décline en deux questionnaires**, l'un à destination des élèves et des apprentis, l'autre à destination des personnels. Les thèmes abordés sont similaires pour les apprenants et pour les personnels.

➤ Pour les élèves, les questions portent sur :

- Le climat scolaire : bien-être dans l'établissement, dans la classe, les relations avec les pairs, avec les adultes.
- L'expérience scolaire : les apprentissages, le ressenti vis-à-vis des évaluations, des punitions et des sanctions, les activités de vie scolaire, hors classe.
- Les éventuelles atteintes subies dites « victimations » (vols, insultes, agressions...).

➤ Pour les personnels, les questions relèvent :

- Le climat scolaire : les relations avec les acteurs de l'établissement.
- Les éventuelles atteintes subies dites « victimations » (vols, insultes, agressions...).

L'enquête a pour objectifs opérationnels de permettre :

- une prise de conscience générale en suscitant la curiosité de tous les acteurs ;
- d'objectiver les ressentis ;
- de donner la parole à tous, de se situer ;
- d'identifier les points forts et les points faibles de l'établissement ;
- d'identifier des pistes pour l'action.

Pour accompagner la lecture et l'analyse des résultats de l'enquête, il a été décidé par la DGER de constituer un réseau « climat scolaire », composé de référents dans les DRAAF/SRFD. Ces référents dont la liste est en annexe 3, sont formés chaque année par l'Institut Agro-Dijon-Eduter à l'analyse des résultats de l'enquête. Ils les restituent ensuite auprès de la direction de l'établissement dans un premier temps puis auprès de l'ensemble de la communauté éducative. Lors de ces échanges, les référents proposent des pistes de travail à l'établissement.

Modalités de mise en œuvre de l'enquête climat scolaire, expérience scolaire, justice scolaire et victimations 2025-2026

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'enquête est ouverte **du 17 novembre 2025 au 30 avril 2026**. Elle concerne l'ensemble des élèves, étudiants, apprentis et des personnels des établissements. Elle **respecte l'anonymat** de chaque contributeur.

Elle est placée sous l'autorité de chaque chef d'établissement qui doit veiller à ce que l'organisation garantisse l'anonymat et la confidentialité nécessaires.

L'enquête doit respecter les conditions de mise en œuvre suivantes :

Avant l'enquête :

- Informer l'ensemble des personnels et des apprenants pour impliquer le plus grand nombre. Une présentation au sein des instances de l'établissement est vivement conseillée ;
- Organiser la passation des questionnaires dans toutes les classes sur une courte période (2 à 4 semaines maximum) ;

- Organiser la passation de l'enquête auprès de tous les personnels de l'établissement (lycée et CFA) ;
- Se donner les moyens d'atteindre un taux de participation d'au moins 80 % (le taux de participation est déterminant pour garantir la fiabilité des résultats de cette enquête qui vous seront restitués).

Après l'enquête :

- Analyser les résultats qui sont restitués par le référent « climat scolaire » de la région (établissements publics) ou de la fédération (établissements privés) ;
- Organiser une restitution auprès des personnels, apprenants et des parents ;
- Suscité une réflexion collective et proposer des axes de travail en fonction des résultats.

Il est conseillé de renouveler l'enquête tous les 4 à 5 ans pour évaluer les effets des actions mises en œuvre.

Les Directeurs d'établissement doivent respecter le protocole de l'enquête :

- Prendre contact avec le référent régional (établissements publics) ou de la fédération (établissements privés). Ce dernier valide la possibilité de passer l'enquête dont la passation repose sur un taux de réponse d'au moins 70%. Le référent détaille ensuite la procédure.
- Informer l'ensemble des personnels et des apprenants de la démarche ;
- Informer les parents car, s'agissant de mineurs, les parents ont la possibilité de refuser que leur enfant réponde à l'enquête (possibilité de diffuser les 2 premières pages) (possibilité de diffuser un extrait du questionnaire – annexe 1).
- Organiser les séances de passation du questionnaire auprès de l'ensemble des classes. Selon les capacités en postes informatiques de l'établissement, des passations par demi-groupes peuvent être envisagées. Ce temps qui doit respecter la confidentialité des réponses est encadré par un adulte de l'établissement.
IMPORTANT : Merci de consulter le guide à destination de l'adulte encadrant la séance de collecte (annexe 2). Ce guide décrit une séance type et le rôle de l'adulte, il présente également les consignes à donner aux apprenants.
- Envoyer le lien du questionnaire et l'identifiant de saisie à tous les personnels de l'établissement

Le lien du questionnaire pour les personnels est : **cs.personnels.educagri.fr**. L'identifiant de saisie est le même que celui qui est requis par les apprenants. Le temps de réponse est estimé entre 15 et 20 minutes.

Le lien ainsi que l'identifiant peuvent leur être transmis par email. Il est également recommandé de mettre un poste informatique à disposition des personnels qui n'auraient pas de messagerie professionnelle ou de poste informatique professionnel.

Pour toute question relative à la préparation de cette enquête, vous pouvez contacter votre référent régional ou de fédération (cf annexe 3).

Le Directeur général adjoint
de l'enseignement et de la recherche
Luc MAURER

Extrait du questionnaire apprenants

CV express

Êtes-vous ? ☐ une fille ☐ un garçon

Quel âge avez-vous ? ☐ 14 ans et moins ☐ 16 ans ☐ 18 ans ☐ 20 ans et plus
☐ 15 ans ☐ 17 ans ☐ 19 ans

Quel est votre statut ? ☐ Elève, étudiant ☐ Apprenti

En quelle classe êtes-vous ?

☐ 4è	☐ Terminale professionnelle (bac pro)
☐ 3è	☐ Classe spécifique Bac Pro
☐ DIMA	☐ Seconde générale et technologique
☐ CAP 1re année	☐ Première technologique (Bac techno)
☐ CAP 2è année	☐ Terminale technologique (Bac techno)
☐ BPA 1re année	☐ Première générale
☐ BPA 2è année	☐ Terminale générale
☐ Auxiliaire spécialisé vétérinaire - AVS	☐ BTSA 1re année
☐ BP 1re année	☐ BTSA 2è année
☐ BP 2è année	☐ BTSA en un an
☐ Seconde professionnelle	☐ Classe préparatoire
☐ Première professionnelle (bac pro)	☐ Licence professionnelle

Quel est votre régime ? ☐ interne ☐ demi-pensionnaire ☐ externe

Où vivez-vous ? ☐ en ville ☐ à la campagne

← Précédent

Suivant →

Climat scolaire

Vous sentez-vous bien dans votre établissement ?

tout à fait bien ☐ plutôt bien ☐ pas très bien ☐ pas bien du tout ☐

Trouvez-vous que les locaux (salles de cours, cour...) sont :

tout à fait agréables ☐ plutôt agréables ☐ pas très agréables ☐ pas du tout agréables ☐

Vous sentez-vous bien dans votre classe ?

tout à fait bien ☐ plutôt bien ☐ pas très bien ☐ pas bien du tout ☐

Comment trouvez-vous l'ambiance entre les élèves ou entre les apprentis ?

tout à fait bien ☐ plutôt bien ☐ pas très bien ☐ pas bien du tout ☐

Avez-vous des amis dans votre établissement ?

oui, beaucoup ☐ oui, plutôt beaucoup ☐ non, pas beaucoup ☐ non, pas du tout ☐

Y a-t-il de l'agressivité entre les élèves/apprentis et les professeurs/formateurs/moniteurs ?

non, pas du tout ☐ non, pas beaucoup ☐ oui, plutôt beaucoup ☐ oui, beaucoup ☐

← Précédent

Suivant →

ANNEXE 2

Guide à destination de l'adulte qui encadre la collecte de l'enquête climat scolaire auprès des apprenants

Ce guide s'adresse à l'adulte chargé d'encadrer les élèves, étudiants et apprentis pendant la passation des questionnaires de l'enquête Climat scolaire. Le rôle de l'adulte encadrant est de (1) présenter l'enquête aux apprenants, (2) leur donner les consignes pour répondre au questionnaire et (3) répondre à leurs éventuelles questions de compréhension.

L'adulte doit rester neutre durant la passation des questionnaires, il doit également assurer le respect de la confidentialité.-

1. Déroulement de l'enquête.

Les apprenants répondent au questionnaire sur Internet. Il est donc demandé d'**organiser la passation en groupe classe en salle informatique**. Il convient de prévoir **une séance d'une heure par classe**.

Chaque apprenant se connecte au questionnaire en ligne à l'aide de l'identifiant de saisie.

Déroulé type d'une séance de collecte

5 min	Démarrage du poste et de la session informatique
15 min	Présentation de l'enquête et des consignes (y compris les informations relatives à l'anonymat)
5 min	Distribution de l'identifiant et de l'adresse web du questionnaire
25 min	Réponse au questionnaire
5 mn	Conclusion / échanges (est-ce que tout c'est bien déroulé ?, est-ce qu'il y a des questions ?)

2. Créer les bonnes conditions pour la collecte.

Il est important de **créer les conditions permettant aux apprenants de prendre leur temps pour répondre à l'enquête**. Le temps de réponse à l'enquête est estimé en moyenne à 15-20 minutes (les personnes qui ont besoin de plus de temps pour lire les questions ou celles qui s'exprimeront le plus aux questions libres peuvent mettre jusqu'à 25 minutes).

Il est également nécessaire de **créer les conditions permettant aux apprenants de répondre librement aux questions**, un apprenant ne doit pas être influencé par un autre dans les réponses qu'il fournira. C'est pourquoi, il est fortement conseillé de **respecter une distance de confidentialité** entre deux apprenants et d'interdire les réactions à haute voix durant le temps de réponse au questionnaire. En outre, **l'adulte présent**, s'il peut se tenir à disposition des apprenants pour répondre à d'éventuelles questions de compréhension, **doit se montrer discret afin que les apprenants se sentent complètement libres** pour répondre au questionnaire.

Enfin, il est vivement recommandé de **présenter l'enquête et les consignes aux apprenants AVANT de leur distribuer l'identifiant de saisie et l'adresse du questionnaire**.

3. Présenter l'enquête « climat scolaire » aux apprenants.

notabene : les éléments ci-dessous sont rédigés de façon à s'adresser directement aux apprenants. Ils peuvent être adaptés par l'adulte encadrant. Les informations entre crochets peuvent être personnalisées en fonction du contexte.

[*L'équipe de direction et de la vie scolaire*] souhaite réaliser un état des lieux du climat scolaire dans l'établissement à travers la réalisation d'une enquête. Le climat scolaire renvoie à la qualité de vie à l'école. Il concerne tous les membres de l'établissement : élèves, étudiants, apprentis et tous les personnels.

Vous êtes invités à répondre à un questionnaire au même titre que l'ensemble des apprenants et des personnels de l'établissement.

Ce questionnaire aborde :

- votre bien-être dans l'établissement, dans votre classe,
- la qualité de vos relations avec vos camarades, avec les adultes,
- la façon dont vous apprenez dans l'établissement,
- les éventuelles atteintes que vous avez subies ou subissez (insultes, bousculades, vols...).

Les réponses collectées seront traitées par une personne extérieure à l'établissement. L'établissement recevra les résultats de cette enquête sous forme de données statistiques.

La finalité pour notre établissement est de disposer d'un état des lieux du climat scolaire s'appuyant sur le ressenti de tous, identifier et recenser les éventuels phénomènes de violences et de discriminations. Cet état des lieux doit permettre à notre établissement [*d'identifier des actions pour améliorer le climat scolaire et/ou conforter ce qui est positif*].

4. Les consignes à donner aux apprenants.

notabene : les éléments ci-dessous sont rédigés de façon à s'adresser directement aux apprenants. Ils peuvent être adaptés par l'adulte encadrant.

L'enquête **est totalement anonyme**. Vos réponses sont anonymes et feront l'objet de traitements statistiques (calcul de pourcentages, de moyenne...). Ce questionnaire ne contient aucune donnée permettant de vous identifier et ce même si vous déclarez des situations graves.

Il vous est demandé de :

- bien lire les questions et les propositions de réponse,
- prendre le temps de répondre aux questions, ne pas aller trop vite : il vous faudra environ 20 à 25 minutes pour répondre mais vous pouvez prendre plus de temps si besoin
- répondre librement / donner votre propre avis, avec sincérité et sérieux.

Il est également important que vous répondiez aux quelques questions « ouvertes » (réponses à rédiger) ; si vous n'êtes pas à l'aise avec la rédaction, vous pouvez utiliser des phrases courtes et/ou des mots clés. Les fautes d'orthographe, de français n'ont pas d'impact sur l'enquête.

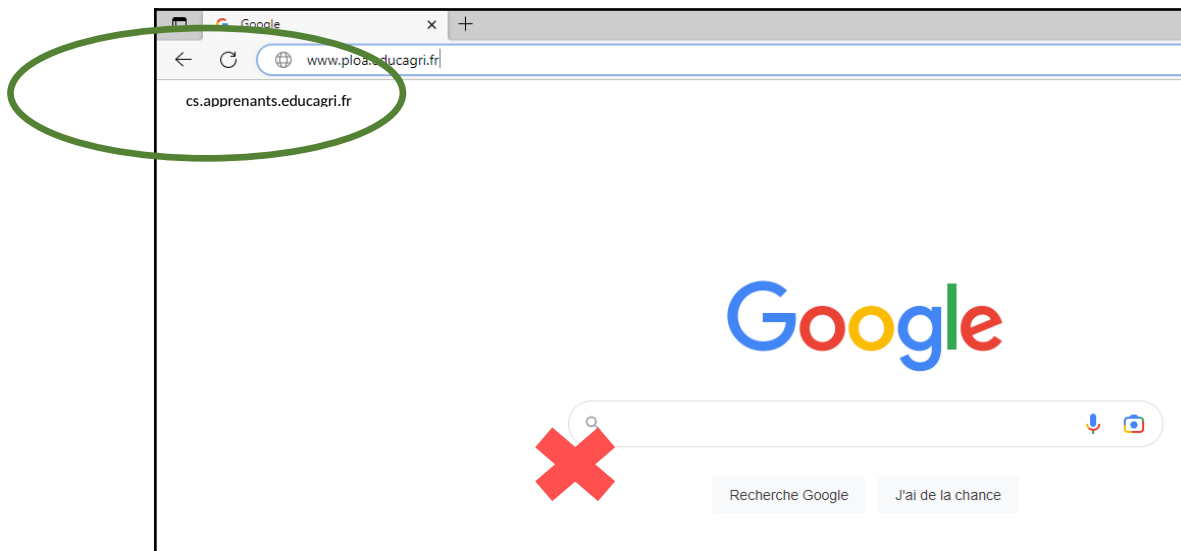
Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses et il ne s'agit pas d'une évaluation.

Dernier point d'intention : la 3^e question "quel est votre statut ?", soyez vigilants, notez bien :

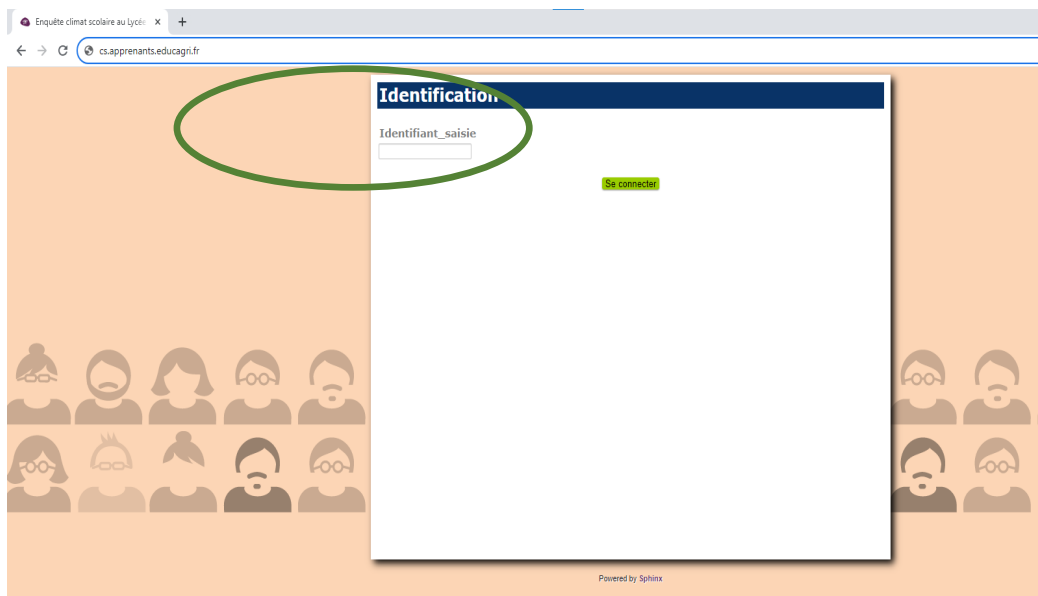
- "apprenti" [*si classe d'apprenants du CFA*]
- "élève" [*si classe d'apprenants du lycée*]

5. Se connecter au questionnaire.

Saisir l'adresse URL de l'enquête dans la barre d'adresse du navigateur (et non dans la barre de recherche Google cf. capture d'écran ci-dessous) : cs.apprenants.educagri.fr



Saisir l'identifiant de saisie¹ : [XXXXXX]



¹ Identifiant transmis par le référent régional « climat scolaire »

ANNEXE 3

LISTE DES REFERENTS CLIMAT SCOLAIRE

SRFD-DRAAF			
AURA	SPERAT	Carole	carole.sperat@agriculture.gouv.fr
	ROUGIER	Sonia	sonia.rougier@agriculture.gouv.fr
BFC	PUGEAUD	Catherine	catherine.pugeaud@agriculture.gouv.fr
Bretagne	GASTI	Carine	carine.gasti@agriculture.gouv.fr
	HENRY	Fabrice	fabrice.henry@agriculture.gouv.fr
Centre Val de Loire	COULANGES	Claire	claire.coulanges@agriculture.gouv.fr
Corse	ORTOLI	François	francois.ortoli@agriculture.gouv.fr
Grand Est	PARAZZA-MONTHE	Sandrine	sandrine.parazza-monthe@agriculture.gouv.fr
Hauts-de-France	POURCHEZ	Anne-Sophie	anne-sophie.pourchez@agriculture.gouv.fr
Ile-de-France	RICHARD	Anne	anne.richard@agriculture.gouv.fr
	LOUNICI	Fatiha	fatiha.lounici@agriculture.gouv.fr
Normandie	GIBET	Delphine	delphine.gibet@agriculture.gouv.fr
Nouvelle-Aquitaine	SOURIAU	Cécile	cecile.souriau@agriculture.gouv.fr
	GOUSSET	Marie-Pierre	marie-pierre.gousset@agriculture.gouv.fr
Occitanie	SZPRENKEL	Johanne	johanne.szprenkel@agriculture.gouv.fr
	AVIAT	Christelle	christelle.aviat@agriculture.gouv.fr
Pays de la Loire	DEGAND	Lydie	lydie.degand@agriculture.gouv.fr
	JEGOU	Anne	anne.jegou@educagri.fr
PACA	MARTEAU	Nathalie	nathalie.marteau1@agriculture.gouv.fr
DOM-COM			
Guyane	CADET	Elise	elise.cadet@guyane.pref.gouv.fr
Guadeloupe	BELIA	Yvonne	yvonne.belias@agriculture.gouv.fr
Réunion	RUBAGOTTI	Cécile	cecile.rubagotti@agriculture.gouv.fr
Martinique	LEGER	Isabelle	isabelle.leger@agriculture.gouv.fr
Mayotte	BEN ALI	Ali Mohamed	ali-mohamed.ben-ali@agriculture.gouv.fr
Nouvelle-Calédonie	VUILLIOD	Magali	magali.vuilliod@agriculture.gouv.fr
FEDERATIONS			
CNEAP	ROECKHOUT	Isabelle	isabelle.roeckhout@cneap.fr
	MULLIE	Brigitte	brigitte.mullie@cneap.fr
	YAHIAOUI	Samia	samia.yahiaoui@cneap.fr
MFR	MARCHAND	Béatrice	beatrice.marchand@mfr.asso.fr
UNREP	BARON	Mathieu	m-baron@unrep-edu.org